

Monsieur le Président, le Canada est loin de l'Asie du Sud-Est. De plus, nous n'avons jamais eu de contacts historiques avec les pays de la région, mais cela ne nous a pas empêchés de nous intéresser vivement au sort tragique des réfugiés indochinois. Depuis 1975, nous en avons reçu 7,600 d'entre eux qui se sont réinstallés chez nous. Depuis cette année, nous nous sommes engagés à recevoir chaque mois cinquante familles de "Réfugiés de la mer" et vingt familles de réfugiés venus par voie de terre. Nous prévoyons ainsi pouvoir continuer d'accueillir un nombre considérable de réfugiés de cette région. Récemment, nous avons aussi fait notre large part en prenant plus de 600 réfugiés du Hai Hong au-delà des programmes déjà établis. Dans toutes les régions du pays où ils commencent déjà leur nouvelle vie, les Canadiens ont réservé à ces réfugiés un accueil chaleureux.

L'effort consenti par le gouvernement du Canada repose sur un consensus national et exige des dépenses considérables. C'est ainsi que la décision d'accueillir les 600 réfugiés du Hai Hong a requis des fonds de \$2,000,000. Il en coûtera proportionnellement autant pour réinstaller d'autres réfugiés du Sud-Est asiatique. Le programme gouvernemental ne représente pas la totalité des efforts canadiens. En effet, les églises, les organisations non gouvernementales et, en fait, tout groupe de cinq adultes canadiens ou plus peuvent parrainer l'entrée au Canada d'une famille de réfugiés. Ces derniers viendront s'ajouter à ceux qui seront admis au titre du programme gouvernemental. Le nouveau système de parrainage commence à peine à fonctionner que déjà un grand nombre de Canadiens y ont recours généreusement.

Monsieur le Président, depuis la décision du Haut-Commissaire en octobre de tenir cette réunion de consultations, la conjoncture a changé considérablement. Dans les deux mois qui se sont écoulés depuis, ce qui était un important mouvement migratoire est devenu un exode massif. Le nombre de réfugiés venus par voie de terre s'est maintenu à un niveau élevé alors que celui des réfugiés par voie de mer a pris des proportions de plus en plus inquiétantes passant de 1,500 personnes en moyenne entre les mois de mai 1977 et mars 1978 à 5,000 ou 6,000 personnes au mois d'août de cette année, pour atteindre depuis septembre, les niveaux de 10,000, 15,000 et peut-être maintenant 20,000 par mois.

Devant l'ampleur du problème, il est bien évident que le Haut-Commissaire, malgré toute l'efficacité de ses services, ne peut suffire à la tâche avec les moyens dont il dispose actuellement. Il est aussi manifeste que le fardeau